

lalux⁺
ASSURANCES



easyPROTECT | ASSURANCES VOYAGE



easyPROTECT | ASSURANCES VOYAGE

LE BONHEUR DE VOYAGER SANS SOUCIS !

Bénéficiez des couvertures idéales et adaptées à vos besoins, pour vous et toute votre famille. Avec les différentes formules d'assurances de voyage de LALUX vous êtes bien protégés dans le monde entier et pendant toute l'année.

easyPROTECT, LE CONTRAT TOUT EN UN

easyPROTECT regroupe en un seul contrat toutes vos assurances privées : Habitation, Auto, RC Familiale, Protection Juridique, Accidents et Voyages.

Profitez d'une vision claire de toutes vos garanties ainsi que d'un suivi simplifié avec un seul contrat, une seule prime et une seule date d'échéance.

Bénéficiez d'un rabais de 50 € par habitation et jusqu'à 100 € par voiture assurée en Casco. Vous avez également la possibilité de payer votre prime mensuellement.

LALUX FOR YOU

Découvrez les avantages de votre espace client sur www.lalux.lu

- Suivez vos factures, paiements et montants garantis.
- Téléchargez vos certificats d'impôt et les Conditions Générales.
- Consultez le détail de vos garanties et prestations assurées.

Votre espace personnel est pratique, simple et sécurisé.

ASSURANCES VOYAGE EN OPTION AVEC easyPROTECT

ASSISTANCE ANNUELLE

VALIDITÉ

- Lors de tous vos déplacements d'une journée jusqu'à six semaines
- Dans le monde entier, hors Grand-Duché du Luxembourg ou pays de résidence habituelle
- Dans le cadre d'un voyage ou déplacement à titre privé

PERSONNES ASSURÉES

- Preneur d'assurance
- Votre conjoint, ainsi que la personne vivant en partenariat légal ou en communauté domestique avec vous
- Les enfants non mariés vivant avec vous, y compris en garde alternée
- Les enfants âgés de moins de 27 ans résidant temporairement en dehors du domicile familial (apprenti ou étudiant)

PRESTATIONS GARANTIES

- Remboursement des frais médicaux nécessaires pour soins ambulatoires, hospitaliers ou dentaires à l'étranger
- Frais de transport médicalement nécessaires vers le médecin le plus proche
- Rapatriement en cas de maladie ou de décès
- Frais de recherche et de sauvetage (également sur les pistes de ski)
- Retour anticipé
- Prolongement du séjour en cas de maladie

SERVICES

- Service d'Assistance 24h/24
- Assistance linguistique
- Renseignement sur les possibilités de soins médicaux sur le lieu de séjour
- Transmission des coordonnées d'hôpitaux et cliniques spécialisées
- Règlement en direct de l'hôpital à l'étranger
- Organisation du transport ou du transfert dans une clinique spécialisée et sa prise en charge
- Échange d'informations avec le médecin de famille ou les proches

ASSURANCE VOYAGE ANNUELLE

ANNULATION DE VOYAGE

Remboursement des frais d'annulation ou d'interruption de vos voyages et réservations de séjour en cas de maladie, accident, décès, imprévu grave ou sinistre important à votre habitation avant le départ (Incendie, Dégâts des eaux, Vol)

VALIDITÉ

- Dans le monde entier
- Pour les réservations de vos séjours et voyages privés, à l'étranger et de plus de 4 jours au Luxembourg

PERSONNES ASSURÉES

- Preneur d'assurance
- Votre conjoint, ainsi que la personne vivant en partenariat légal ou en communauté domestique avec vous
- Les enfants non-mariés vivant avec vous, y compris en garde alternée
- Les enfants âgés de moins de 30 ans résidant temporairement en dehors du domicile familial (apprenti ou étudiant)

ASSURANCE BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS

avec easyPROTECT | HABITATION - FORMULE PERFORMANCE

COUVERTURE

- En cas de pertes
- En cas de destructions ou détériorations suite à un vol, une agression ou à une autre cause accidentelle
- Des frais de reconstitution des passeports, cartes d'identité, permis de conduire et autres titres officiels

VOS AVANTAGES

EN CAS D'ANNULATION DE VOYAGE

L'Assurance Voyage Annuelle vous rembourse les frais d'annulation ou d'interruption de voyage ou de réservation de séjour à l'étranger et de plus de 4 jours au Luxembourg en cas de maladie, accident, décès ou même, si un sinistre important survient dans votre habitation juste avant le départ (Incendie, Dégâts des eaux, Vol).

PROFITEZ PLEINEMENT DE VOTRE SÉJOUR

Voyagez en toute quiétude, l'Assistance Annuelle, prend soin de vous et de votre famille en cas de maladie imprévue ou d'accident pendant vos vacances et excursions à l'étranger. Elle vous garantit le remboursement des frais médicaux et autres frais liés à la maladie, lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par la caisse de maladie obligatoire (p.ex. CNS).

TOUJOURS À VOTRE SERVICE

Dans le cadre de l'Assistance Annuelle vous bénéficiez du Service d'Assistance 24h/24: LALUX est toujours à votre écoute quand il le faut !

VOS BAGAGES BIEN ASSURÉS

Avec la formule Performance d'easyPROTECT Habitation vos Bagages et Effets personnels sont automatiquement couverts contre pertes, destructions ou détériorations suite à un vol, une agression ou à toute autre cause accidentelle. La garantie couvre en outre vos appareils électroniques, le contenu des coffres de toit, les vélos et les skis (en dehors de leur utilisation directe).

VOTRE PROTECTION INSTANTANÉE DE DERNIÈRE MINUTE PAR SÉJOUR

Avec l'assurance maladie voyage à l'étranger TRAVEL de DKV Luxembourg, membre du Groupe LALUX, vous êtes parfaitement couvert partout dans le monde lors de votre déplacement, qu'il soit privé ou professionnel.

La garantie TRAVEL comprend les traitements curatifs ambulatoires et dentaires, les prestations stationnaires et même le rapatriement en cas d'urgence s'il est raisonnable médicalement.

Souscrivez directement en ligne !

dkv.lu



DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE AGENT

Grâce à leur expertise, les agents LALUX vous fourniront un conseil personnalisé et répondront au mieux à toutes vos questions.



9, rue Jean Fischbach | L-3372 Leudelange
Tél.: +352 4761-1 | groupeLL@lalux.lu

www.lalux.lu

49/2675 - FR - 01/2021